



N°79

Octobre 2015

LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON



<http://facebook-couverture.blogspot.com/>

Table des matières :

Emondage des arbres et arbustes	3
Entretien des routes en hiver et fagots de dé	4
Accueil extra-scolaire	5
Accueil familial de jour et Animation du 3 ^{ème} âge	6
Bouleyres à cœur ouvert	7
SIV de Villars-sous-Mont	8
Rencontres de l'Avent Enney	9
Intersociété de Bas-Intyamou – calendrier	10
Horaires de l'administration	12

Emondage des arbres et arbustes

Les propriétaires ont l'obligation de procéder à l'émondage des arbres et arbustes et de tailler les haies vives bordant les voies publiques jusqu'au

1^{er} novembre de chaque année.

Nous vous rappelons ci-dessous les dispositions de la Loi sur les routes :

Art. 94	<p>Haies vives</p> <p>Sur les tronçons rectilignes, les branches des haies vives doivent être distantes d'au moins 1.65 m du bord de la chaussée, le long des routes publiques. Elles ne doivent pas s'élever à plus de 90 cm au dessus du niveau de la chaussée.</p> <p>Dans les courbes et à leur approche, les plantations sont interdites à l'intérieur des limites de construction, lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité des usagers.</p> <p>Tout débordement des haies vives sur le trottoir ou sur la chaussée est interdit. Les haies vives doivent être entretenues d'une manière stricte afin qu'elles ne dépassent en aucun cas de la limite de propriété.</p> <p>Au besoin, les Autorités pourront imposer des mesures supplémentaires afin de garantir la sécurité.</p>
Art. 95	<p>Arbres</p> <p>Aucun arbre ne peut être planté, sur les fonds bordant une route publique, à une distance inférieure à 5 m du bord de la chaussée. Les branches qui s'étendent sur la route doivent être coupées jusqu'à la hauteur de 5 m au dessus de la chaussée.</p>

Les branches peuvent être évacuées dans les déchetteries communales attribuées à chaque village. Nous vous rappelons qu'il est interdit de déverser des détritrus, du gazon, branches ou tout autre déchet le long des cours d'eau et dans les forêts.

Nous remercions les propriétaires concernés de suivre ces directives, ceci pour assurer la sécurité à tous les usagers de la route.

Entretien des routes en hiver

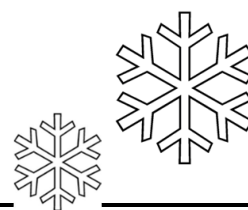
A partir du 1^{er} décembre.

Il incombe aux communes de déblayer la neige sur leur territoire. Les propriétaires doivent garder la neige sur leur propriété ; il n'est donc pas question de la pousser sur la chaussée. Il en va de même au bord de la route cantonale.

Pour faciliter le déblaiement de la neige, les véhicules seront garés sur les places privées, ou sur des places de parc publiques, mais en aucun cas au bord des routes.

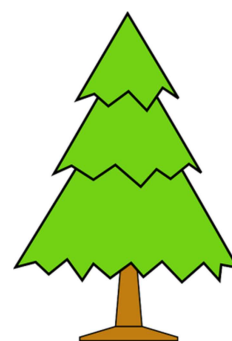
Le travail de déneigement s'organise de manière à ce que les axes principaux de la commune sont déneigés en premier, puis les axes secondaires, et pour terminer les accès privés (sur mandat uniquement).

Les routes et trottoirs ne sont plus déneigés et salés entre 22.00 h et 05.00 h. du lundi au samedi, ainsi qu'entre 22.00 h. et 06.00 h. le dimanche.



Fagots de dé

Les ouvriers communaux déposeront, dans chaque cimetièrre, un tas de branches de dé pour protéger les fleurs des cimetièrres pour la Toussaint. Chacun pourra ainsi aller se servir des branches nécessaires.



Accueil extra-scolaire

L'accueil extrascolaire de Bas-Intyamou a repris du service dans les locaux de l'école d'Estavannens en août dernier.

Les enfants en âge de scolarité peuvent être accueillis chaque jour de la semaine, durant les périodes scolaires, dès 06.30 h. jusqu'à 18.00 h.

Les horaires d'ouverture de l'accueil extrascolaire sont les suivants :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	06h30-08h00	06h30-08h00	06h30-08h00	06h30-08h00	06h30-08h00
Matinée	08 h00-11 h35	08 h00-11 h35	08 h00-11 h35	08 h00-11 h35	08 h00-11 h35
Midi	11h35-13h35	11h35-13h35	11h35-13h35	11h35-13h35	11h35-13h35
Après-midi	13h 35-15h 15	13h 35-15h 15	13h 35-15h 15	13h 35-15h 15	13h 35-15h 15
Après-midi-soir	15h15-18h00	15h15-18h00	13h30-18h00	15h15-18h00	15h15-18h00

La tranche horaire du matin comprend le petit-déjeuner, celle du midi le repas qui est pris en commun, et celle de l'après-midi un goûter.

Les parents amènent les enfants pour la première tranche du matin et viennent les chercher à la fermeture du soir. Pour la tranche de midi, les enfants utilisent les bus scolaires.

Les enfants peuvent être inscrits en tout temps, pour une période déterminée, ou pour des gardes ponctuelles.

Pour tout renseignement : ☎ 026 921 81 00 – Administration communale

Accueil familial de jour

L'association d'accueil familial de jour rappelle que la garde rémunérée d'enfants par des personnes non-déclarées est interdite par la Loi. L'association d'accueil familial de jour incite toute ces personnes à s'annoncer et à rejoindre la structure officielle.

Animation du 3^{ème} âge

Avec cœur, dynamisme et bonne humeur, Mme Christine Wicki Théraulaz et Mme Marthe Dougoud s'occupent d'animer des après-midis pour les personnes du 3^{ème} âge à la salle de l'Auberge à Enney. On y joue aux cartes, à des jeux de société divers, on partage un goûter autour d'un bon café ou thé.

A partir du jeudi 22 octobre 2015, ces réunions ont lieu chaque

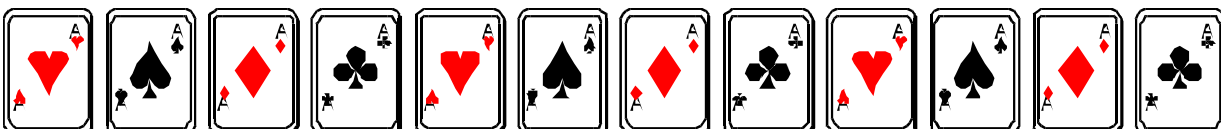
***jeudi après-midi dès 13.30 h.
à l'Auberge de la Couronne à Enney***

et chacun y est cordialement invité.

Pour d'éventuelles questions et autres problèmes de transport,

- Mme Christine Wicki Théraulaz (☎ 026 921 10 74)
- Mme Marthe Dougoud (☎ 026 921 24 54)

sont à votre écoute.





Bouleyres à ouvert

Samedi 17 octobre 2015, les forestiers de la Gruyère accueillent le public dans la forêt de Bouleyres.

Au travers de diverses animations, venez découvrir les différentes facettes de la forêt dans ce magnifique écrin de verdure. Vous observerez les soins à la forêt, le travail des bûcherons et des machines qui les soutiennent, la transformation du bois par les scieries. Les explications avisées du garde-faune vous feront pénétrer quelques secrets de la faune des lieux.

Un parcours facile à pied de 3 km et d'une durée d'environ 2 heures vous est proposé. Le départ a lieu au stade de Bouleyres, entre 9 heures et 15 heures.

A la cabane des bûcherons, des boissons et une petite restauration seront à votre disposition.

Cette manifestation s'adresse à tout public et a lieu par tous les temps.

Venez nombreux et profitez de cette occasion de vous divertir et de découvrir le monde de la forêt et du bois. Des renseignements peuvent être obtenus auprès du Service des forêts au 026 305 23 61 ou visiter le site du Service : www.fr.ch.sff

Chers amis de la SIV de Villars-sous-Mont

Nous voilà bientôt à la Bénichon.

Quelques mots pour vous dire combien nous sommes heureux de vous avoir comptés nombreux à nos deux petites rencontres bien sympathiques de cet été.

28 juin 2015, nous avons passé une merveilleuse journée sous les parasols avec nos pique-niques respectifs. Le gril a presque surchauffé, tant les morceaux à rôtir étaient nombreux.

Les enfants se sont amusés pendant que les adultes refaisaient le monde.

1er août 2015, Suite aux canicules, nous n'avons pas pris l'initiative de passer la soirée de la Fête Nationale au Tsaloté comme prévu, le risque d'incendie étant imminent. Nous l'avons donc passé dans le jardin du Repos Alpestre sous une pluie battante!!!!!!.

Pas de regrets. La fête a battu son plein jusqu'à tard dans la nuit à l'abri du couvert bien serré les uns contre les autres. A défaut de feux d'artifice la jeunesse a joué au badminton et les plus grands comme d'hab... on a bu des verres en croquant un morceau ensemble.

Merci de votre participation et de votre bonne humeur.



Prochaine manifestation: les fenêtres de l'Avant.

Celui, celle, ou ceux qui désirent organiser une petite collation devant l'oeuvre d'une fenêtre de l'Avant veuillez vous inscrire auprès d'Ariane Favre, secrétaire SIV

courriel à l'adresse suivante: favre.ariane@gmail.com

téléphone ou SMS au N° de portable suivant: 079 684 02 51.

Nous vous remercions d'avance et comptons sur votre imagination pour les fenêtres que nous viendrons découvrir avec notre âme d'enfant.

Nous vous souhaitons une belle fête de la Bénichon et à bientôt.

Votre société d'intérêt villageois de Villars-sous-Mont

Rencontres de l'Avent

2015

Chers villageois,

Le mois de décembre arrive à grands pas, le temps de l'Avent est bientôt à nos portes !

Cette année encore nous vous proposons de nous rencontrer autour d'un vin chaud ou d'un thé. De nous unir par quartiers, par exemple, pour accueillir les gens du village, faire connaissance et partager de bons moments ensemble. La décoration d'une fenêtre n'est pas une obligation. Ce qui importe c'est la convivialité !!!

Un calendrier de décembre sera affiché dans la vitrine de l'épicerie « Chez Sophie » dès mi octobre. Chacun pourra y réserver son jour. Ce calendrier sera affiché jusqu'au samedi 15 novembre 2014.

Pour que ces rencontres restent longtemps encore dans nos coutumes villageoises, n'oubliez pas d'y participer. Soit en préparant de bonnes boissons chaudes, soit en venant chez vos voisins pour partager un bon moment de convivialité...

Bien à vous.

Les membres de l'Intersociété

Intersociété de Bas-Intyamou


Date	au/et		Société	
OCTOBRE				
09.10.2015			MUSIQUE ESTAVANNENS	Assemblée à Broc
10.10.2015			POMPIERS	Inspection CSPi
11.10.2015			FC HAUTE GRUYERES	Loto à Bulle, Espace Gruyères
12.10.2015			MUSIQUE ENNEY	Assemblée
16.10.2015			SKI CLUB ENNEY	Assemblée à Enney
22.10.2015			MUSIQUE ESTAVANNENS	Loto des Cadets à Broc
25.10.2015			MUSIQUE ENNEY	Loto des jeunes musiciens à Enney
27.10.2015			POMPIERS	Cours de machiniste à 19h45 au local du feu à Grandvillard
31.10.2015			SKI CLUB ESTAVANNENS	Assemblée
NOVEMBRE				
05.11.2015			POMPIERS	Exercice de rattrapage
07.11.2015			TIR	Soirée des résultats
07.11.2015			CHANT ENNEY	Concert des Céciliennes de Notre-Dame de l'Evi
12.11.2015			MUSIQUE ESTAVANNENS	Loto à Broc
13.11.2015			SKI CLUB ENNEY	Match aux cartes
14.11.2015			FC HAUTE GRUYERES	Souper de soutien au Pâquier, salle communale
14.11.2015			JEUNESSE ENNEY	Assemblée extraordinaire, Enney
18.11.2015	et	19.11.2015	JEUNESSE ESTAVANNENS	Christmas Rock avec la jeunesse du Pâquier au Pâquier
21.11.2015			MUSIQUE ENNEY	Souper-spectacle à Montbovon
28.11.2015			TIR	Match aux cartes
DECEMBRE				
06.12.2015			SKI CLUB ENNEY	Loto de la St-Nicolas
07.12.2015			MUSIQUE ENNEY	Concert à Courtepin
12.12.2015	et	13.12.2015	SKI CLUB ESTAVANNENS	Ouverture de la cabane
13.12.2015			CHANT ENNEY	Concert à Gruyères
18.12.2015			SIV ENNEY	Cornets de Noël

JANVIER				
02.01.2016			SKI CLUB ESTAVANNENS	Soirée fondue à la Cabane
16.01.2016			AUBERGE	Souper de la cagnotte
30.01.2016			SKI CLUB ESTAVANNENS	Match aux cartes
31.01.2016			SKI CLUB ENNEY	Loto du ski-club
Fin janvier			JEUNESSE ESTAVANNENS	Sortie à ski
FEVRIER				
06.02.2016			SKI CLUB ESTAVANNENS	Carnachampêtre à la cabane
08.02.2016	au	12.02.2016	SKI CLUB ESTAVANNENS	Camps de ski à la Fouly
MARS				
11.03.2016			SIV ENNEY	Assemblée annuelle
12.03.2016			MUSIQUE ESTAVANNENS	Concert annuel à Broc
18.03.2016	et	19.03.2016	MUSIQUE ENNEY	Concert à Albeuve
28.03.2016	au	04.04.2016	AUBERGE	Vacances
JUIN				
02.06.2016	au	05.06.2016	MUSIQUE ESTAVANNENS	Fête cantonale des jeunes musiciens à Broc



HORAIRE

DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Adresse postale		Commune de Bas-Intyamou Route du Tôt 1, 1667 Enney
Téléphone		026 921 81 00
Fax		026 921 81 09
Web		www.bas-intyamou.ch
E-Mail		commune@bas-intyamou.ch

HEURES D'OUVERTURE

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14H00 – 17H30
Mardi	08H30 – 11H30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14H00 – 19H00
Vendredi	08H30 – 11H30	FERME

Le bureau communal sera fermé

- le 8 décembre 2015, en raison de la fête de l'Immaculée Conception
- le 10 décembre 2015, en raison d'un test en relation avec les prochaines élections communales